

## Rechargement d'abonnements sur votre carte AZUR

La carte Azur est le nouveau support interopérable permettant d'accéder, avec un seul abonnement aux réseaux de transport du Conseil Général des Alpes-Maritimes, de Nice Côte d'Azur, de la CASA et de la Principauté de Monaco.

Cette carte est disponible gratuitement à nos bureaux ainsi que dans les réseaux partenaires.

Vous pouvez sur cet automate recharger des abonnements mensuels ou annuels sur votre carte Azur.



Afin de garantir une bonne acceptation de vos produits « carte Azur » dans tous les réseaux partenaires, nous vous recommandons d'observer les dispositions suivantes

- Chargez vos abonnements interopérables sur la carte Azur (orange et bleue) et vos titres monégasques sur la carte CAM. Ne mélangez pas les 2 types de titres sur la même carte
- Pour bénéficier d'un service après-vente complet sur les titres vendus par cet automate, votre carte Azur doit avoir été enregistrée une fois à nos bureaux même si elle a été fournie par un de nos partenaires.
- Pour faire établir une carte dans nos bureaux, veuillez vous munir d'une photo ainsi que d'une pièce d'identité